

## Lettre d'information bimensuelle de l'ANM : Novembre 2018

### Gagner la paix

« Nous avons gagné la guerre, mais maintenant il va nous falloir gagner la paix ; et ce sera peut-être plus difficile ! » a déclaré Clémenceau le 11 novembre 1918.

Il y a 100 ans étaient signés les armistices déclarant la fin de la guerre. Les hostilités se sont néanmoins poursuivies, pour la plupart jusqu'en 1919 et pour certaines jusqu'en 1923 ! Elles ont repris officiellement 16 ans plus tard.

Clémenceau avait donc raison : il est plus facile de faire la guerre que de construire la paix !

« Gagner la paix », belle expression qui convient si bien à la médiation. Signer un accord n'est qu'une vaine satisfaction si la paix n'en est pas l'enjeu principal et s'il n'y a pas de volonté de la construire ensemble.

Las, trop souvent, le doute est bien présent pour le médiateur « Est-ce bien fini ? Les bases d'un accord durable sont-elles bien mises en place ? ». Au fond de notre expérience, nous savons bien que la folie des hommes et des femmes n'est malheureusement pas prévisible. Par bonheur, « Il y a en chacun de nous des calculs que nous nommons espérance » (Platon) qui nous permettent d'obtenir parfois (souvent ?) une satisfaction en plénitude et dans la durée !

« La satisfaction intérieure est en réalité ce que nous pouvons espérer de plus grand » écrivait Spinoza. C'est par ce que nous sommes et ce que nous transmettons que nous travaillons tous, même si nous n'en sommes pas toujours conscients, à « Gagner la paix » !

Être exemplaire : et pourquoi pas !

**Gabrielle Planès**  
**Présidente d'honneur de l'ANM**

### Actualités

#### L'ANM a fêté ses 25 ans

**en compagnie de grands témoins prestigieux,  
pour préparer le quart de siècle qui s'annonce,  
le 19 novembre 2018 à la rue La Pérouse, Paris 16e,  
autour du thème :**

#### Construire du commun dans un monde en perte de repères

**Vous avez été très nombreux à partager avec nous  
ces moments de réflexion et d'échanges  
placés sous le signe de l'exigence et de la bienveillance**

**Nous tenons à vous exprimer  
nos remerciements et notre gratitude**

Les vidéos de l'événement pourront être  
visionnées prochainement sur notre site internet

- Journée d'échanges avec **Thomas FIUTAK** le samedi 8 décembre, de 10h00 à 17h00 :  
La médiation se préoccupe des intérêts, des besoins, des peurs, des émotions des médiés. Le médiateur prend soin de l'ontologie des médiés. Mais qui prend soin de l'écologie personnelle du médiateur ? La sagesse populaire nous dit que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même mais aussi que le cordonnier est souvent le plus mal chaussé. Alors qu'en est-il du médiateur ? **Thomas FIUTAK** nous propose de partager sa réflexion et son questionnement sur l'ontologie du médiateur en lien avec sa mission de « **Caring and sharing** ». **Nombre de place limités.**  
[Inscription](#)
- La **LETTRE N°08 - ANM** est en ligne.  
[Consulter toutes les Lettres.](#)
- Partage d'expériences avec **Thierry BERIAULT**, médiateur québécois : 30 novembre 2018 de 9h00 à 18h30 **Université de Tours**. Organisation : Partenariat ANM – Université de Tours  
[Programme et inscription](#)
- **Séminaire-croisière en Méditerranée**  
Du 3 au 10 mai 2019  
Organisée par GEMME-France  
[Programme et inscription](#)

## FORMATION ANM :

- **Analyse de pratique entreprise 4 Février 2019 :**

L'ANM organise le 4 février 2018, deux sessions (matin et après-midi) d'analyse de pratique centrées sur les médiations en entreprise, cette session sera animée par **Arnaud STIMEC**.

[Informations et inscriptions](#)

- **L'avocat et la médiation : prescrire et agir 17 18 19 janvier 2019 :**

Une formation pour intégrer la médiation dans sa pratique et son offre de service, acquérir les compétences et outils nécessaires en médiation, formation animée par **Anne Marion De Cayeux et Anne Sophie Schumacher**

A l'issue de ces trois journées de formation, vous aurez acquis les connaissances techniques et les compétences pratiques nécessaires pour prescrire et agir en médiation avec efficacité. Une formation par l'action, dynamique qui intègre des apports techniques et pratiques, des méthodes créatives, des mises en situation et des jeux de rôle, des cas pratiques, animée par des praticiens de l'accompagnement en médiation, avocats en exercice et médiateur CNMA, coach et formateur. Venez co-créer la boîte à outils de l'avocat en médiation, enrichir et renouveler votre pratique !

[Informations et inscriptions](#)